

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3441 - Vendredi 26 Juillet 2019 - Prix : 200 Fc

VISITE DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI À PARIS

Azali a rencontré les entreprises françaises au MEDEF



Azali au MEDEF à Paris.

MEDEF International (Mouvement des Entreprises de France International) a invité des entreprises françaises à une rencontre avec le Président Azali Assoumani mercredi 24 juillet au siège de l'organisation patronale à Paris. Le chef de l'Etat a annoncé devant les patrons français son ambition de faire des Comores un pays émergent d'ici l'horizon 2030.

Le président de la République, Azali Assoumani a rencontré les entreprises françaises mercredi dernier au siège du MEDEF. Premier réseau d'entrepreneurs de France qui a placé au cœur de son action la création d'emplois, la croissance durable et la

promotion de l'entrepreneuriat, le MEDEF a enregistré l'inscription à cette rencontre d'une vingtaine d'entreprises de dimension internationale comme des petites et moyennes entreprises. La plupart des entreprises présentes au MEDEF interviennent dans des domaines aussi variés que l'aéronautique, l'espace, des fonds d'investissement privé, des entreprises de Conseils et investissements, d'entreprises d'accélérateur de transition énergétique, production d'énergie solaire photovoltaïque, fabricant de ciment, de production d'électricité, bâtiments et travaux publics...

LIRE PAGE SUITE 3

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Juillet 2019**

Lever du soleil:
06h 27mn
Coucher du soleil:
18h 00mn
Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



RECETTE DOUANIÈRE DU 1ER SEMESTRE

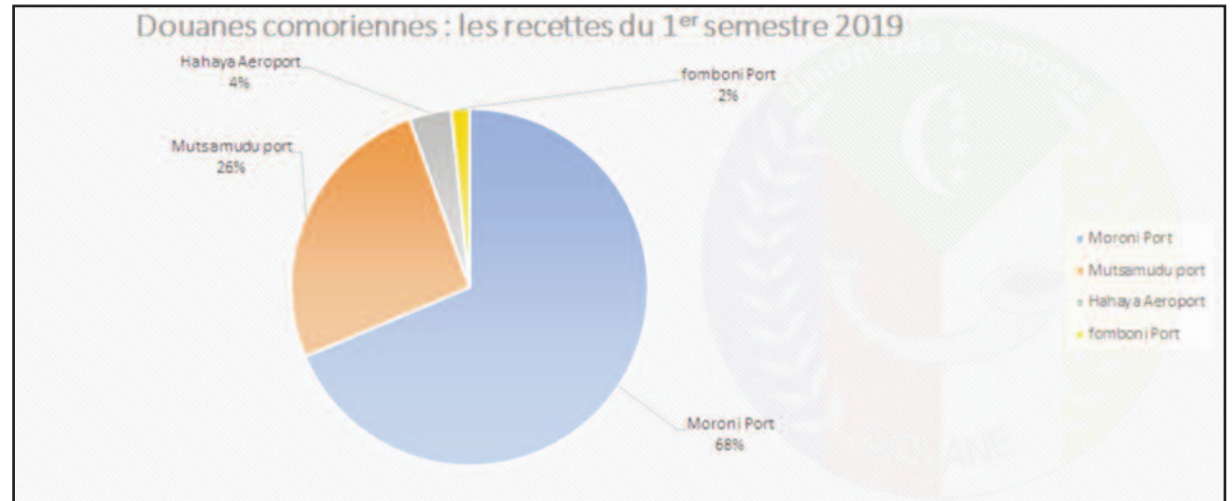
Plus de neuf milliards pour le premier semestre 2019

Selon les résultats de la direction centrale de la douane comorienne, les recettes du 1er semestre de l'année 2019 ont atteint plus de neuf milliards sept cent dix millions de francs (9 milliards ,710 millions KMF), soit 83,12% des prévisions. C'est le résultat affiché par les comptes consolidés rendus publics cette semaine.

La Direction centrale des recettes vient de rendre publics les résultats du premier semestre 2019. Neuf milliards sept cent dix millions francs (9 milliards et 710 millions KMF), soit 83,12% des prévisions est le montant total des comptes consolidés résumés de la douane comorienne. Une source douanière, explique que ce chiffre ne tient pas compte des

recettes douanières perçues dans le cadre des droits et taxes uniques, relatifs aux produits pétroliers et au riz ordinaire. D'après les données de la même source, les performances de chaque centre de dédouanement se résument en pourcentage. Et selon ses réalisations, Moroni port affiche plus de 68.65% des recettes, pendant que Mutsamudu port donne 25.88%. Quant à la douane de Hahaya Aéroport et Fomboni port, on donne respectivement 3.81% et ,1.66% de recettes.

« Malgré les conditions défavorables dues au passage du cyclone Kenneth et les contraintes multiples du mois de ramadan, les services des douanes ont réalisé dans une large partie les objectifs assignés par la loi des finances 2019 », précise la source avant d'ajouter que «



ces performances sont les fruits des efforts conjugués en matière des procédures, des textes légaux, de mise en place de système et équipements informatiques, mais c'est aussi surtout le fruit du renforce-

ment des capacités du personnel depuis juin 2016 par la direction des douanes comoriennes ». Pour 2019, l'objectif est de consolider les acquis et poursuivre les réformes nécessaires pour une douane forte,

efficace et efficiente au service du développement de notre pays » assure-t-on.

Ibnou M. Abdou

PÉNURIE DE PÉTROLE LAMPANT

Un dépannage attendu ce matin en provenance d'Anjouan

Depuis une semaine, le pétrole lampant est devenu rare sur l'île de Ngazidja. Selon un responsable de la Société Comorienne des Hydrocarbures, un dépannage en provenance d'Anjouan est attendu ce vendredi matin. D'une quantité suffisante, il devra tenir jusqu'à l'arrivée de la prochaine cargaison. Une pénurie qui tombe en pleine période des festivités de grands-mariages.

La Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH) est confrontée depuis plus d'une semaine à une pénurie de pétrole lampant. Cette situation déstabilise les comoriens principalement les pêcheurs pour leurs activités professionnelles. Ces derniers consomment quotidiennement une quantité

importante du pétrole. Said, un pêcheur de Bangoi Hambou montre qu'ils sont les premières victimes de la pénurie. « Nous devons utiliser chaque du pétrole pour aller à la pêche. Et depuis 4 jours, on ne trouve plus de pétrole dans les stations services et ça nous pénalise énormément », lance-t-il, avant de démontrer que « les conséquences de cette situation sera l'augmentation des prix ou bien la rareté de certains poissons. Ce qui est le cas aujourd'hui ». Pour ce pêcheur, la société des hydrocarbures doit trouver une solution dans les meilleurs délais pour optimiser la situation. Quant aux stations-services, un pompiste d'une station du sud de la capitale affirme qu'il n'y a pas eu de livraison de pétrole depuis plus de 3 jours.

Dans les stations service,

c'est l'entassement des jerrycans. « Depuis quatre jours, je fais toujours le même trajet pour voir si le pétrole est arrivé. Mais non ! Et aujourd'hui, on me dit qu'il va arriver », avance Mama Salima rencontrée à la station du Port. Contacté par La Gazette des Comores, un responsable de la SCH affirme qu'un dépannage est attendu ce vendredi matin. « Nous avons du pétrole avec une quantité insuffisante. Donc nous privilégions cette petite réserve pour les avions. Mais à partir de demain, nous recevons un dépannage en provenance de l'île d'Anjouan », dit-il. D'après ce responsable, le dépannage est d'une quantité suffisante jusqu'à l'arrivée du pétrolier au port de Moroni.

De son côté, le ministère en charge de l'énergie tient à rassurer la population. « Il n'y

a pas une pénurie de pétrole dans le pays. Nous avons deux millions de litres en réserve à Ndzouani. Un bateau d'une capacité de 300

000 litres est sur le chemin pour ravitailler Ngazidja » précise Said Abdou Salim, le directeur de cabinet du ministre de l'énergie. Ce vendredi,

les comoriens pourront se réveiller avec du pétrole et la vie reprendra son cours.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

N°19- 64 /MFBSB/CAB

جمهورية القمر المتحدة
وحدت - تضامن - تنمية

وزارة المالية والميزانية والقطاع المصرفي
مكتب الوزير

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration du FMI du 24 Juillet 2019 a accepté la requête du Gouvernement comorien soumise par le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, relative à une aide financière rapide de 12,3 millions de dollars américains (soit à 5,4 milliards de FC) pour l'Union des Comores à la suite du passage du cyclone Kenneth.

À la suite des débats, le Conseil d'Administration du FMI a noté avec satisfaction les efforts consentis par le Gouvernement comorien et M. Mitsuhiro Furusawa, Directeur Général Adjoint et Président par intérim, a déclaré que l'assistance financière du FMI contribuera à combler une partie des besoins résultant du passage du cyclone Kenneth et devrait catalyser un financement supplémentaire de nos partenaires au développement.

Au-delà de cette approbation, c'est aussi une reconnaissance par la communauté internationale des efforts déployés par le Gouvernement comorien en matière économique et financière, sous la conduite du Président Azali Assoumani afin de sortir le pays du sous-développement et de l'orienter vers l'émergence à l'horizon 2030. Des efforts qui auront permis de renforcer la solvabilité du pays vis-à-vis de ses partenaires stratégiques.

Rappelons que le cyclone Kenneth a frappé les Comores les 23 et 24 avril dernier. Le passage de ce cyclone fut à l'origine des destructions importantes de biens des particuliers ainsi que des infrastructures économiques stratégiques.

C'est ainsi que le Gouvernement comorien remercie le FMI pour la promptitude de sa réaction ainsi que pour la pérennité de son accompagnement en faveur du développement des Comores.

Dans le même ordre, le Gouvernement comorien remercie aussi l'ensemble de ses partenaires, notamment la France avec laquelle un protocole d'Accord vient d'être signé au bénéfice des secteurs économiques et sociaux pour une enveloppe de 150 millions d'euros sur trois ans.

Le Gouvernement comorien formule les vœux que d'autres partenaires se manifesteront grâce à cette crédibilité retrouvée.

Moroni, le 25 Juillet 2019

Ministère des Finances du Budget, et du Secteur Bancaire
Avenue de l'Indépendance, BP : 324 Moroni Comores.
Tel : +269 764 41 01 Email Cabfinances.km2018@gmail.com

VISITE DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI À PARIS

Azali a rencontré les entreprises françaises au MEDEF

En présence des représentants du ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères et du ministère de l'Économie et des Finances (service public), le Président de la République a présenté un plaidoyer pour l'investissement des entreprises françaises aux Comores, insistant sur le fait que l'Union des Comores se situe au carrefour de plusieurs marchés entre l'Afrique de l'Est et les Iles de l'océan Indien » et que cette position stratégique, lui ouvre un marché régional de près de 360 millions de personnes regroupées autour du Marché Commun

d'Afrique Orientale et Australe (COMESA). « Les études sismiques sur notre zone économique exclusive de plus de 160 000 km², révèlent l'existence de ressources pétrolières et gazières de haute importance », annonce le président de la République. Le président a annoncé un vaste chantier entrepris d'« un plan développement socio-économique devant conduire les Comores vers l'émergence à l'horizon 2030 » assurant que « les infrastructures, routières, portuaires, aéroportuaires, hospitalières et touristiques constituent les priorités de mon gouverne-

ment ». Il a aussi démontré la détermination du pays à développer une pêche industrielle, dans une zone aux ressources halieutiques considérables. Le Président annonce également la tenue prochaine en France de la conférence des bailleurs que le Président Emmanuel Macron accepte de parrainer.

Le Président du Comité Afrique de MEDEF International, Patrice Fonlladosa, a présenté MEDEF International et ses missions, notamment son rôle de facilitateur qui apporte un service unique dans la mise en relation directe des entrepri-

ses françaises avec les décideurs et donneurs d'ordre publics et privés du monde, la mutualisation d'expériences entre les entreprises françaises et la structuration de l'offre française. Selon lui, MEDEF International a mis en place des mécanismes permettant aux entreprises de mutualiser leurs expériences, de proposer des offres complètes aux partenaires étrangers, nationaux et locaux, et de faciliter la réalisation des projets. M. Fonlladosa a plaidé pour l'implication des entreprises françaises dans l'investissement aux Comores, pour accompagner la coopération renou-

velée entre les deux pays et soutenir durablement le climat d'apaisement politique qui prévaut avec ce nouvel accord de partenariat entre la France et les Comores. S'en est suivie une séance de questions réponses sur le climat des affaires entre les patrons français avec les ministres de l'Économie, Houmed Msaidi et celui des Affaires étrangères Mohamed, El Amine Soef. A la fin de la rencontre, le président a reçu individuellement les entreprises qui en ont fait la demande au siège même du MEDEF.

A.O Yazid

FINANCES PUBLIQUES

Le SIGIT, un autre moyen de payer l'impôt sans se déplacer

Une réunion d'échange et d'information a eu lieu hier jeudi 25 juillet 2019, entre l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) en partenariat avec l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) et les contribuables. Elle avait pour but d'annoncer la mise en place d'un Système Intégré des Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT).

Suite à la cérémonie du 4 juillet sur la modernisation de l'AGID, l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) continue les innovations. Hier jeudi, dans la journée, l'AGID en partenariat avec l'UCCIA a réuni les opérateurs économiques pour leur annoncer la mise en place du Système Intégré de Gestion des Impôts et des Taxes (SIGIT). Ce dernier consiste à

faciliter les moyens de communication et de paiement des impôts sans faire le déplacement. Selon l'AGID, il est fiable, sécurisé et performant tout en étant adapté au contexte et aux spécificités comoriennes. « Nous avons regroupé ces personnes pour les informer de la mise en place de SIGIT. Ce système nous permettra de faciliter les travaux fiscaux entre l'AGID et les entreprises. Ça facilitera aussi les moyens de communiquer », montre Hamadi Mohamed Sohir, le directeur général de l'AGID. Au cours de la réunion, la direction de l'AGID a projeté des images pour montrer comment fonctionne cet outil et ses avantages. « Dans ce nouveau système, il y a notre site web (Webmail), les imprimés fiscaux et les caisses enregistreuses pour ne citer que ces exemples », indique-t-il.

Le Webmail sert à faciliter la communication avec les contribu-

bles. Il leur permet aussi de voir nos activités en temps réel. « Une fois qu'il y aura un changement de système ou augmentation ou réduction des taxes, ils seront au courant rapidement sans avoir besoin de courriers », dit-il. L'imprimé fiscal servira à envoyer les factures des impôts dans leurs bureaux sans faire le déplacement. Ensuite, la caisse d'enregistreuse permet à l'AGID de récolter et savoir le montant des taxes perçues. « Tout cela signifie qu'on va travailler dans la transparence avec efficacité pour le bien de nous tous », conclut-il.

Le président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers, Tourqui Chams'Eddine, a salué la mise en place de ce nouveau système, tout en recommandant de l'améliorer encore plus notamment aux services des impôts. « L'annonce du SIGIT est une bonne nouvelle car



ça va nous faciliter le travail. Mais il faut reformuler aussi les impôts, car il y a en a qui payent beaucoup, et d'autres qui ne payent rien. En plus, il y a pas mal d'opérateurs qui ne paient pas, parce qu'ils ne sont pas agréés par l'Etat. Ils sont là en faisant leurs business sans payer d'impôt. Or la loi a bien montré que tous les opérateurs

ou les entreprises doivent être agréés par l'Etat pour qu'ils puissent bénéficier des marchés publics. Donc il faut appliquer la loi sinon on se retrouvera dans les mêmes problèmes », prévient-il.

Nassuf Ben Amad

INTERVENTION DE L'ARMÉE À IKONI

Le procureur annonce l'ouverture d'une information judiciaire

Le procureur de la République, Mohamed Abdou s'est entretenu avec la presse hier en début d'après-midi. Convenu pour parler du dossier qui a causé le meurtre de Hamada Gazon à Ikoni, le chef du parquet de la République n'a pas omis de répondre et à porter des éclaircissements sur d'autres dossiers dont celui du projet habitat et l'organisation des assises pour le jugement des affaires criminelles.

C'est dans son bureau que le Procureur de la République, Mohamed Abdou a fait le point sur le dossier qui a conduit à la mort de Hamada Gazon il y a sept mois à Ikoni. Devant la presse, le Procureur de la République a fait savoir qu'après tout ce temps, « une information judiciaire vient d'être ouvert mardi dernier. « Depuis le déroulement de cet acte qui a conduit à la mort d'un jeune et quatre autres blessés à Ikoni le 8 décembre 2018,

une information judiciaire a été ouverte depuis mardi dernier », annonce-t-il devant la presse avant d'affirmer que « en ces temps, le parquet n'a pas réagi parce qu'il s'agissait d'une intervention militaire et que dans ces circonstances, il fallait qu'il y ait une enquête militaire pour établir les responsables hiérarchiques et les armes

utilisées ». « Parallèlement à cette enquête militaire, il y a eu une enquête préliminaire au niveau du parquet car il y a eu décès et automatiquement notre obligation est de définir les circonstances », poursuit-il.

Le parquetier fait savoir que si aujourd'hui il sort du silence, c'est parce que « tous les éléments sont

réunis et qu'un dossier a été constitué ». Se trouvant dans l'obligation de rassurer les familles des victimes, blessés et mort, et la population de l'évolution de cette affaire qui a mis en colère toute la localité, Mohamed Abdou déclare que les chefs d'inculpation retenus sont « meurtre, tentative de meurtre, coups et blessures volontaires ». « A partir des deux enquêtes effectuées, l'enquête au niveau du parquet et l'enquête militaire, ce sont les résultats qui nous ont permis de déterminer les circonstances exactes et établir les responsabilités de part et d'autre », explique-t-il. En prenant en exemple le cas du conflit entre Vouvouni et Bweni, il annonce que les enquêtes évoluent dans le bon sens.

Dans d'autres sujets, Mohamed Abdou n'a pas manqué l'occasion d'annoncer que par rapport au dossier du projet habitat qui implique des autorités du pays, une information judiciaire vient d'être ouverte et sera soumise à un juge d'instruction vers la

fin de la semaine. « Ce dossier serait à l'origine de la fuite de l'ancien gouverneur Hassani Hamadi qui est un élément clé de cette affaire », prétend-il tout en expliquant que l'enquête a été effectuée par la Cour des Comptes et que c'est le procureur général de la Cour Suprême qui aurait saisi la justice.

Par rapport aux dossiers de crime, le procureur de la République annonce dans la foulée que très prochainement les assises seront organisées. « Les accusés dans les affaires de meurtre sont jugés par la Cour d'Assise et celle-ci relève de la Cour d'Appel. Sans donner une date précise, je vous annonce que très prochainement nous allons organiser ces assises pour siéger et juger les dossiers criminels », affirme-t-il. Il explique que cette cour diffère de la Haute cour de la Sûreté de l'Etat et que la peine de mort existe bien et pourrait être retenues selon la gravité de l'acte.

A.O Yazid



ECONOMIE

Les départements du ministère de l'économie en visite au CNAC

Vu l'importance et la place donnée par le ministre en charge du tourisme à l'endroit de l'artisanat comorien, Houmed Msaidié oblige une rencontre hebdomadaire pour tous les départements placés sous sa tutelle. Hier, le cabinet de Msaidié avec le directeur général du bureau géologique des Comores ont fait une visite au centre national de l'artisanat comorien CNAC sis à Bandamadji.

Deux semaines après la visite du ministre chargé du tourisme au centre national d'artisanat comorien, son cabinet vient de faire autant. Hier jeudi, le secrétaire général et le directeur de cabinet du ministère de l'économie ont fait le déplacement en compagnie de la directrice chargée du tourisme et le directeur général du Bureau Géologique des Comores. « Nous sommes venus faire le constat nous même puisque le ministre nous a démontré le travail exceptionnel qui se réalise quotidiennement ici (au CNAC) », indique Said

Ahmed Cheikh, directeur général du Bureau Géologique des Comores.

D'après lui, le ministre oblige tous les départements de son ministère à se réunir chaque lundi et que chaque département effectue une visite dans les autres pour constater ce qui va et ce qui ne va pas. « Nous avons choisi de commencer par le CNAC et demain nous irons dans un autre chantier », promet-il. Au cours d'un point de presse tenu conjointement au centre après la visite, Salah-Eddine montre que « c'est une chance pour les Comores d'avoir un président qui a une vision et qu'il faut l'accompagner pour y arriver ».

L'ancien patron de la Ma-Mwé pense que sans l'artisanat, il n'y aurait pas un réel développement dans le pays. « Le domaine de l'art est le plus riche avec plusieurs atouts. C'est donc la richesse d'un pays et il faut savoir en tirer profit », dit-il, avant d'ajouter que « l'émergence doit commencer par ce domaine ». De son côté, la directrice du centre, Rahamatou Goulam se



réjouit de cette visite et promet de redoubler d'efforts pour une bonne visibilité de l'art dans notre pays. « Je demande le soutien de tout le monde pour améliorer la qualité du travail », sollicite-t-elle avant d'in-

sister sur la formation notamment le renforcement des capacités. En présence du directeur général du journal de l'Etat Al-watwan, la directrice demande aux médias d'Etat notamment Al-watwan et Ortc de

réserver une chronique sur l'art des Comores, car selon elle « c'est notre identité à vendre à l'extérieur ».

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION ENTRE RIYAD ET MORONI

Les Comores reçoivent un don saoudien de 50 tonnes de dattes

Une lot de 50 tonnes de dattes a été offert à l'Union des Comores par l'Arabie Saoudite. La réception a eu lieu mercredi dernier à Moroni lors d'une cérémonie présidée par l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite à Moroni et le secrétaire général du ministère des finances.

L'Arabie Saoudite vient d'offrir à l'Union des Comores un don de dattes. 50 tonnes, soit deux conteneurs offerts

par l'association Saoudienne humanitaire de bienfaisance du roi Salman. Lors de la cérémonie de réception qui a eu lieu mercredi dernier au ministère des finances, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Moroni a rappelé qu'il s'agit d'un don qui intervient chaque année dans le monde entier, notamment dans les pays musulmans afin de rompre le jeûne. « Celui qui apporte à son frère un don notamment de la nourriture est capable de lui apporter tout le reste que ce soit la

santé et autres. Donc, cet acte témoigne si besoin est, le signe de la bonne entente entre les deux pays », avance Dr Hamad Ben Mouhamad Al-Hajiri, ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, en présence du conseiller du chef de l'Etat chargé du monde rabe.

Ce don qui devait arriver aux Comores avant le mois de ramadan, est arrivé en retard pour des raisons de mauvais temps. Selon Mahamoud Chakir, directeur du département Arabe au

ministre des finances, le don sera reparti dans les trois îles notamment dans les mosquées, les écoles coraniques et postes de santé mais aussi

aux plus nécessiteux. Pour sa part, le secrétaire général du ministère, Ali Ahamada Abderemene, a tenu à rendre hommage à la coopération

bilatérale entre Ryad et Moroni et prie que cela soit solide et durable.

Ibnou M. Abdou



Remise du don saoudien de dattes.

LAFARGE Un Agent Logistique et Assistant commercial H/F:

Le groupe LafargeHolcim recherche un « Agent Logistique et Assistant Commercial » pour le Terminal de ciment de Moroni.

Poste basé aux Comores.
Vos missions

Agent Logistique:

- Prendre connaissance des différents documents nécessaires de tous les camions
- Assurer la validité de tous les documents
- Réceptionner toutes les commandes
- Préparer les bons de chargement
- Etablir les bons de livraison sur Odoo
- Assurer l'achat des billets et les réservations d'hôtel
- Réceptionner tous les courriers et les envoyer aux responsables

Assistant Commercial :

- Accueil clientèle
- Réceptionner tous les documents nécessaires des clients
- Encaisser toutes les commandes
- Participer et aider à l'organisation des événements commerciaux

Votre profil

- Diplôme requis: Licence ou Master en gestion, commerce, ou logistique
- 5 ans d'expériences dans le domaine logistique ou commercial
- Maîtrise des outils informatiques (dont le logiciel Odoo)
- Maîtrise des langues étrangères (français et anglais)
- Bonne capacité organisationnelle et méthodologique
- Esprit de rigueur et d'initiative
- Excellentes capacités relationnelles

Merci d'envoyer votre candidature au plus-tard le 31 juillet 2019 à nassurati.omar@lafargeholcim.com

INTERVIEW

Diagou E. François : "Il est bon de former pour le futur"

Coordinateur projet EFREI-Paris à Abidjan, membre des instances, du Comité Permanent d'Evaluation (CPE) et du Comité de Direction du groupe ITA Ingénierie, membre de la Commission des soutenances des diplômés, chargé du capital humain et de l'employabilité, consultant des Ressources Humaines et membre du Bureau Exécutif des professionnels des ressources humaines de Côte d'Ivoire, Diagou E. François est en mission aux Comores pour présenter et attirer des talents vers le groupe ITA Ingénierie. Dans cette interview, il explique les conditions d'intégration, le partenariat avec l'EFREI-Paris et la volonté de l'ITA à s'ouvrir aux Comores.



Question : Qu'est-ce que l'ITA ?

Diagou Edwin François : Le groupe ITA-Ingénierie SA est une structure académique créée en 2006 et aujourd'hui, il a pratiquement 13 ans d'existence et, est dirigé par Houenou Jeannot qui est le directeur général et Karim Sanogo qui est le directeur général adjoint chargé de l'académie de la Recherche. ITA c'est surtout 9 instituts académiques, 5000 étudiants par an avec 100 enseignants disponibles en permanence pour l'encadrement des étudiants et à peu près 25 associations et 20 nationalités dans les cursus. L'école diplôme en BTS, en Licence, en Master et en Ingénierie.

Question : Quelles sont vos différentes formations et dans quelles filières ?

D.E.F : Nous avons deux chapeaux. D'abord des formations de type industrielles et les formations de type tertiaires. Dans tout ce qui concerne le tertiaire, nous avons la finance, la comptabilité, les ressources humaines, le marketing, la communication et la logistique à certain niveau. Et pour tout ce qui est industriel, on prend en compte l'informatique, le contrôle qualité, l'environnement, génie électrique, on peut rajouter également les discipli-

nes telles que les sciences environnementales, etc.

Question : Parlez-nous un peu des conditions d'intégration dans vos formations.

D.E.F : Premièrement, au niveau de l'idéal, c'est d'abord les critères classiques qu'on a au niveau du champ de l'enseignement supérieur chez nous en Côte d'Ivoire et c'est d'avoir tout d'abord le Bac ou avoir une formation supérieure dans certains cas. Il y'a aussi ceux qui ont un certain niveau de point mais n'ayant pas le Bac, de passer par trois ans de formation pour avoir le BTS donc ce sont les premières conditions. Maintenant, en ce qui concerne certains cursus tel que le cycle L, on appelle ça le cycle Licence, il y a deux entrées. La classe d'Ingénieur et puis étude de dossier pour le cycle Master.

Question : Donc pas de conditions hormis d'avoir le Bac ou d'avoir passé son BTS ?

D.E.F : Donc pour avoir un diplôme de BTS en Côte d'Ivoire, pour un bachelier, il a deux et trois ans pour un non bachelier dont une année de prépa. Et pour le diplôme d'ingénieur, c'est deux ans de prépa après le Bac et trois ans pour le cycle d'ingénieur. Le diplôme de Master, il faut forcément avoir le

d'Ivoire, qui nous accompagnent dans le cadre de l'insertion et nous avons des diplômés qui sont bien insérés dans le tissu économique. Aujourd'hui, nous avons des informaticiens dans presque toutes les institutions ivoiriennes, des grands managers qui sont des responsables dans les entreprises publiques comme privées.

Question : Parlez-nous un peu de votre partenariat avec l'IFREI-Paris. Et comment est le rapport gagnant-gagnant entre les deux parties ?

D.E.F : Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique de mettre le groupe ITA dans une dimension internationale parce que l'IFREI-Paris, c'est quand même un exemple à citer en terme de formation surtout en terme de caché international. Et ce projet a pris fin en mai 2016 et depuis, il existe au niveau de l'ITA ce qu'on appelle des classes préparatoires délocalisées qui feraient que l'étudiants après le Bac scientifique et les deux entrées, ils font deux ans en Côte d'Ivoire et termine les trois ans en France et devient ingénieur d'Etat français avec un diplôme délivré par l'Etat français.

Il faut aussi reconnaître qu'au niveau de la visibilité des écoles comme IFREI-Paris, ce sont des écoles qui commencent à être connues en Afrique. Premièrement, on donne une visibilité sur les formations françaises de haut niveau. Deuxième point, le groupe ITA essaie de se mettre au même niveau sur la dimension internationale en qualité d'enseignements, critères de recrutement, qualité d'étudiants et

nous pouvons encore capitaliser ce partenariat en terme d'échanges mais aussi nous pouvons le satisfaire après deux ou trois ans sur la reconnaissance des instances françaises.


Question : Votre mission aux Comores consiste à attirer des étudiants vers les formations de l'ITA. Pourquoi ce choix ?

D.E.F : Historiquement, les deux pays entretiennent des liens particuliers. Et nous nous inscrivons d'abord dans cette dynamique historique puis vient cette volonté de vouloir apporter, participer et s'inscrire dans le projet de l'émergence comme l'appui de Mme Keldi Nissoiti épouse Diaby, qui est enseignante à l'Université Felix Houphouët Boigny à Abidjan. Il y a aussi cette volonté de vouloir accompagner un pays frère et ami en restant sur cette dynamique de fraternité. Et comme le dit souvent votre président « ensemble vers une nouvelle ère ». On a vite compris qu'il est bon de former pour le futur et cela vient de la disponibilité des autorités comoriennes à nous écouter, nous recevoir et à échanger. On est énormément convaincu par les engagements pris par eux.


Question : Un message pour la jeunesse comorienne et africaine en général.

D.E.F : D'abord être ouvert au monde parce que les défis mondiaux touchent les défis nationaux et faire des sacrifices pour réaliser ces rêves.

Propos recueillis par A.O Y



AVIS DE RECRUTEMENT



Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le PNUD Comores, recrute pour son projet « **Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores** » : un(e) **Expert(e) Hydrogéologue.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir d'ici ci-dessous :

1 **Poste d'Expert(e) Hydrogéologue**
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=24919&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 04 août 2019. Également ce poste est disponible et visible dans le site web : <https://jobs.undp.org/>

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

JIOI MAURICE 2019

Miftahou Mohamed et Nassuf Saïd ont embelli le palmarès de l'athlétisme



Les athlètes Miftahou Mohamed et Nassuf Saïd ont été les premiers médaillés des JIOI 2019 pour le compte de l'athlétisme. Le premier coureur a remporté une médaille

d'argent mercredi au stade Germain de Commarmond de Bambous en 3000 m steeple. Il sera suivi sur le tableau de la discipline par le spécialiste de marche, Nassuf Saïd qui a fini troisième de la marche, catégorie Hommes. «Je suis fier pour avoir honoré mon titre de porte-drapeau comorien. Je sentais une pression sur moi après mon échec lors de ma première course de 1500 m. Je remercie mon coach et mon club, et félicite mon président de la fédération », a dit l'heureux médaillé du club Ngaya club de Mdé. Nassuf Saïd a ravi le staff technique de la fédération d'athlétisme après son sacre. Quelques heures avant sa marche, l'athlète a déclaré que « mon but est de monter sur le podium. Nous serons quatre concurrents et c'est un atout pour voir tout le monde durant la compétition », disait-il.

L'athlète d'Enfants des

Comores de Vouvouni a été le huitième comorien qui a marché sur un podium. « Félicitations Nassuf pour avoir honoré notre fédération et le pays aussi », a écrit son mur Facebook son président de la fédération, Hilmy Aboud Saïd. Toutes les médailles comoriennes des JIOI ont été toutes gagnées en sport individuel. Des coureurs, sauteurs, nageurs et judokas ont été les plus performants de la délégation comorienne. «La boxe a une médaille sur un plateau. Nous attendons demain pour découvrir sa couleur et cela dépendra du combat de Mohamed Mdahoma. Nous espérons le voir sur la haute marche du podium », a laissé entendre mardi le coach national de boxe, Abasse Iliassa.

Le même jour, deux de ses deux boxeurs Ezidine Ben Ahmed et Youssouf Assoumani ont perdu leurs demi-finales au Complexe sportifs de Vacoas. Aujourd'hui,

l'athlétisme attend la médaille du spécialiste de demi-fond Mouhamadi Daou et Hakim Ahamada, qui court cet après midi le semi-marathon à Rodrigues. «Je pars à l'île de Rodrigue avec mon encadreur Omar Moktar Nazarin pour le semi-marathon. J'espère ne décevoir personne », a campé le vainqueur du marathon des Comores 2009. L'athlétisme et l'handisport nationaux sont les deux sports qui ont mieux représenté les Comores aux Jeux des îles.

Oustadh Padré



Miftahou Mohamed, médaillé Argent

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

Ils sont dans nos murs 4 jours avant le coriace duel

Ils sont arrivés aux Comores quatre jours avant le match aller, du 1er tour de l'édition 2020 du Championnat d'Afrique des Nations (Chan Cameroun). Ils s'acclimatent et explorent le terrain de jeu. Ils, ce sont les Braves Warriors de la Namibie, adversaires des Cœlacanthes (C) cet après-midi (vendredi 26 juillet 2019) à Moroni. Le match retour aura lieu début août prochain (vendredi 2, samedi 3 ou dimanche 4) à Windhoek (Namibie).

Pour mieux s'acclimater et maximaliser la récupération musculaire, les Braves Warriors de Namibia Football Association (Fédération de Namibie de football) ont préféré être sur place très tôt. Depuis le lundi 22 juillet dernier, ils s'entraînent à la pelouse synthétique de Moroni, site du match aller, à l'occasion du 1er tour de l'édition 2020 du Chan, prévu au Cameroun en 2020. En 2018, avant un match officiel contre ce même adversaire, un membre du staff technique des Cœlacanthes- (B) avait émis : « La Namibie est une grande équipe. Mais en football, rien n'est joué à l'avance. Même s'il peut y avoir un favori sur le papier, la réalité sur la pelouse peut être autrement. C'est un autre challenge et nous sommes prêts à relever ».

Le match aller a lieu cet après-midi (vendredi 26 juillet 2019) à

Moroni. « On ne joue pas pour perdre. Nous comptons faire une 1ère différence ici », nous murmure un membre du staff technique namibien. Un homme averti en vaut deux, dit-on. Pour l'un et pour l'autre adversaire, une différence à Moroni constituerait un abri apaisant en perspective du match retour, programmé au stade Sam Nujoma de Windhoek début août prochain, donc synonyme d'une plausible qualification.

Si ce n'est pas imprudent de porter un jugement même enrichissant sur la valeur d'un adversaire après juste une seule séance d'entraînement, nous pensons que sur le plan technico-tactique, les Braves Warriors n'ont pas de leçons à donner aux 3e Cœlacanthes cet après-midi (vendredi 26 juillet 2019) à la pelouse synthétique de Moroni. Certes, ils sont vifs, très mobiles et cohérents dans leur geste tactique. Mais, ils ne sont pas impressionnant. Un technicien neutre, l'un des entraîneurs chevronnés du pays, nous livre ses impressions après avoir suivi avec attention la séance d'entraînement, effectuée par les Braves Warriors de la Namibie au stade de Moroni le mercredi 24 juillet dernier :

« En termes de niveau, on n'est pas loin de cet adversaire. Je ne parle pas de notre sélection, mais du niveau général du football comorien. Apparemment, les Namibiens sont des joueurs mieux organisés

dans ce qu'ils font. Ils sont rapides dans leur mouvement, dans les passes et dans les déplacements. On a constaté moins de déchets techniques et tactiques. La rencontre de cet après-midi s'annonce coriace et incertaine ». Cœlacanthes (C), courage et bonne chance !

Bm Gondet

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariam Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

HABARI ZA UDUNGA

Que faire ?

« Zokazowa hawuruwa »

Que faire ? C'est le titre d'un livre très connu du grand révolutionnaire Vladimir Oulianov, connu sous le pseudonyme de Lénine. Nous l'empruntons pour le titre de ce modeste article. On imagine qu'actuellement, c'est le genre de question que se pose tout bon politicien qui se respecte quand il doit faire face aux multiples problèmes qui l'assaillent chaque jour. Il faut de temps en temps que chaque citoyen se mette, à la place d'un politicien sous les cocotiers et essaie d'imaginer ce qu'il ferait, s'il était à sa place.

Aujourd'hui beaucoup de personnes essaient de donner des leçons au chef de l'Etat sur la façon de régler la crise économique et sociale actuelle. Cela va du balayeur, en passant par le haut cadre de l'administration, sans attribution précise.

En fait, dans les îles de la lune, tout le monde se fait un plaisir de donner des leçons de diplomatie ou d'économie à tout va. Ne parlons pas de tout ce que compte d'analystes de tous poils dans les réseaux sociaux. Et comme nous faisons partie de ce beau monde, nous allons donner notre avis sur ce qu'il conviendrait de faire. Et comme le chef de l'Etat n'est pas averse de déclarations, cela donne toujours du grain à moudre pour le petit monde de la galaxie politico-médiatique sous et hors des cocotiers.

Et pourtant beaucoup de gens ne sont jamais totalement satisfaits de ses déclarations dans la mesure où ils estiment qu'ils ne sont jamais suivis d'effets. Et comme dirait le grand humoriste Pierre Dac, entre ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir et ceux qui

l'ouvrent au lieu de la fermer, le Président ne sait quoi faire, dans certaines situations.

La complexité de la crise économique et la diversité des intérêts en jeu, font que les autorités ne savent pas à quel moment, il convient de prendre la parole. Et pourtant, il existe des porte-parole qui bien souvent n'interviennent que dans des situations qui ne requièrent pas leur intervention. Et pour revenir à notre question initiale, dans le contexte actuel, que convient-il de faire face au sentiment qu'on les gens que rien ne bougent et à l'attente ambiante ?

Le président se doit de prendre l'initiative, non pas en faisant une énième déclaration mais en bousculant le train-train de vie des responsables de nos administrations. En effet, ce serait d'un mauvais effet que de laisser l'opinion que le régime s'accommode de la situation actuelle. Prendre l'initiative, c'est répondre aux attentes des citoyens face à leurs droits.

Il faut combattre l'esprit de laisser-faire qui semble s'installer et qui comme nous le savons est porteur de danger pour le futur. Il nous faut apprendre de l'histoire même si nous devons relativiser le contexte dans lequel nous évoluons.

Le chef de l'Etat et son gouvernement doivent prendre la mesure des problèmes qui traversent le tissu social et éviter de croire que les choses peuvent changer sans une réelle volonté de procéder à des changements de mentalités au plus haut niveau. Et comme le disait le bouc, « Zokazowa hawuruwa »

Mmagaza